



Politique jeunesse

INTERMUNICIPALE

Municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette

Table des matières

Mots des maires	3
Mise en contexte	5
Réalité des jeunes du territoire	5
Vision de cette politique en matière de jeunesse	6
Engagement dans une priorité jeunesse	8
Les orientations d'intervention des municipalités pour leur jeunesse	9
Les principes directeurs	11
Conclusion	13
Remerciements	13



MOT DES MAIRES

PARCE QUE NOUS AUSSI, ON A DÉJÀ EU 20 ANS !

Pour des études, pour un emploi, pour une famille, pour de nouveaux projets de vie, pour des amitiés, pour les sports et les loisirs, par ambitions, nous avons un jour dû choisir notre milieu de vie. Un milieu de vie qui nous ressemble : chaleureux, vivant, humain et offrant de grands espaces naturels. C'est ici, dans la MRC de Rimouski-Neigette, que nous nous y sommes engagés.

Et toi ? Quelles sont tes motivations, ta vision ? Nous souhaitons t'intéresser à nos municipalités afin que l'on crée ensemble un lieu qui réponde à tes besoins. Un lieu dont tu seras fier(e), tout autant que nous. Tu peux saisir ta chance de réellement participer à l'amélioration de la vie municipale et citoyenne.

Merci à toi et à tous les jeunes d'être si allumés, de nous inciter à nous dépasser et de faire de notre MRC un endroit où il fait bon vivre ! Il reste tant à faire : on t'attend, on t'entend et on t'encourage à prendre ta place dans ta communauté pour faire vivre tes idées, tes projets et ta vision !

*Nos maires dans
leur jeune temps!*



DORYS TALOR

Maire d'Esprit Saint



FRANCIS SAINT-PIERRE

Maire de Saint-Anaclet



GILBERT PIGEON

Maire de Saint-Eugène-de-Ladrière



JACQUES CARRIER

Maire de Saint-Fabien



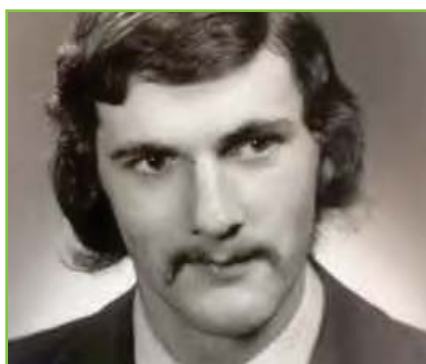
MARC PARENT

Maire de Rimouski



PAUL-ÉMILE LÉVESQUE

Maire de Saint-Marcellin



ROBERT DUCHESNE

Maire de Saint-Narcisse-de-Rimouski



ROBERT SAVOIE

Maire de Saint-Valérien



YVES DETROZ

Maire de La-trinité-des-monts

Mise en contexte

LA RÉALITÉ DES JEUNES DU TERRITOIRE



En 2019, dans notre MRC et dans l'ensemble du Québec, on remarque une diminution de la proportion de jeunes au sein de la population. En effet, le vieillissement de la population ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie résultent en une augmentation de la population totale du Québec, alors que le nombre de jeunes reste le même. Plus spécifiquement au Bas-Saint-Laurent, la population est beaucoup plus vieillissante que dans le reste du Québec. De plus, le nombre de jeunes qui quittent la région est plus important qu'ailleurs au Québec. Fait intéressant, au Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rimouski-Neigette est la seule MRC à avoir un solde migratoire positif et en hausse, c'est-à-dire que plus de jeunes arrivent dans la MRC qu'il n'en quitte.

Il faut savoir que les jeunes adultes, plus particulièrement ceux dans la vingtaine, sont les individus les plus enclins à changer de région administrative. Les plus récentes données statistiques sur la jeunesse au Québec démontrent qu'ils veulent sortir des grands centres et s'établir en région. Dans le but de garder nos jeunes et d'en attirer d'autres dans un milieu de vie à leur image, il est

donc tout à l'avantage des municipalités de notre MRC de collaborer en déployant des efforts communs afin d'optimiser les retombées sur le territoire.

Le territoire de 2 762 km² de notre MRC est vaste et certains jeunes ont de grandes distances à parcourir pour rejoindre les principaux pôles de services. Malgré cela, cet environnement forme un tout caractérisé par les liens humains forts entre ses citoyens et par l'accès à des paysages variés, passant du fleuve aux nombreuses forêts. C'est ce territoire unique que les jeunes choisissent en s'établissant dans l'une des neuf municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette.



LA VISION DE CETTE POLITIQUE EN MATIÈRE DE JEUNESSE

Dans le souhait de bâtir une communauté à l'image de ses citoyens et citoyennes, les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette veulent se positionner comme étant un milieu de vie plaçant les jeunes au cœur de ses priorités. Avec un environnement dynamique et attrayant, les municipalités donneront à cette génération l'occasion d'agir et d'être partie prenante des décisions.





ENGAGEMENT DANS UNE PRIORITÉ JEUNESSE

La réalisation d'une consultation jeunesse au cours de l'année 2019 a permis de mieux connaître les besoins et intérêts partagés des jeunes du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette. Cette démarche de consultation a pu être réalisée grâce au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Politique québécoise de la jeunesse 2030, de COSMOSS Rimouski-Neigette, ainsi que celui de la Ville de Rimouski. **De cette consultation émerge une nouvelle Politique jeunesse intermunicipale, où les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette s'unissent autour d'orientations communes et d'actions qui ont été ciblées par les jeunes de 13 à 30 ans.** La collaboration entre les municipalités pour la mise en œuvre, à partir d'une vision conjointe, démontre bien le souhait de travailler ensemble.

De cette politique découlera un plan d'action par municipalité indiquant les actions entreprises sur deux ans. Afin de tenir compte des réalités spécifiques de chacune d'elles, certaines actions pourront être intermunicipales, alors que d'autres seront propres à chaque municipalité, en fonction de leurs moyens respectifs. Avec une portée intermunicipale, l'objectif de la politique est de décupler le potentiel et le déploiement des actions en tirant profit des forces, savoirs et ressources complémentaires de chacune.



Les orientations d'intervention

DES MUNICIPALITÉS POUR LEUR JEUNESSE

La mise en œuvre de la politique par les municipalités s'articulera autour de quatre cibles d'intervention. **Ces cibles d'intervention, issues du bilan du Projet 13-30, résument les demandes des jeunes lors de la consultation jeunesse de 2019 dans Rimouski-Neigette.** Chacune des cibles est interdépendante et permet de mettre en place des actions en continuité dans un objectif commun : améliorer la qualité de vie des jeunes du territoire.

Cible 1 | Un milieu de vie dynamique et des infrastructures accessibles pour les jeunes

Les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette souhaitent rendre davantage accessible l'ensemble des infrastructures municipales bâties et naturelles afin que ses citoyens se les approprient et les utilisent au maximum, les rendant ainsi plus dynamiques.

Cible 2 | Des jeunes écoutés et informés

Les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette souhaitent être proactives et actuelles dans leurs méthodes de partage d'information à l'intention des jeunes en les informant des actions et services leur étant destinés et en développant des méthodes de participation citoyenne afin de recueillir plus régulièrement leur opinion.

Cible 3 | Des jeunes soucieux de leur environnement

Les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette souhaitent réaffirmer auprès des jeunes leur engagement envers la protection de l'environnement dans leurs prises de décisions. Les municipalités veulent soutenir les initiatives qui diminuent les impacts environnementaux des activités et services municipaux.

Cible 4 | Une jeunesse autonome qui développe son pouvoir d’agir

Les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette souhaitent déployer des efforts pour soutenir le développement de l’autonomie de ses jeunes en plus de promouvoir leur implication dans la vie communautaire, sociale et environnementale. Elles comptent aussi les rapprocher de la vie municipale et politique en les amenant à contribuer aux décisions municipales et en encourageant leur participation dans la création de projets par, pour et avec les jeunes. Cette orientation implique que les municipalités communiquent efficacement avec eux.

Les cibles d’intervention proposent un cadre de référence tout en étant générales. Elles laissent la latitude aux différentes municipalités de prendre des actions selon leurs moyens. De plus, elles ciblent des actions qui, bien qu’identifiées par les jeunes, sont profitables à l’ensemble de la population.





LES PRINCIPES DIRECTEURS

Regroupant plusieurs municipalités d'une même MRC autour d'orientations communes, la Politique jeunesse intermunicipale de la MRC de Rimouski-Neigette est parmi les premières à être réalisées au Québec. Elle se distingue par l'approche concertée mise de l'avant tout au long de la démarche. Bien que la collaboration intermunicipale soit le fondement de cette initiative, elle représente des défis de logistique et de concertation à prévoir.



Ainsi, pour la mise en œuvre des actions des municipalités, il faut considérer les principes directeurs suivants afin de développer un véritable réflexe jeunesse et collaboratif sur le territoire :

- Considérant les réalités bien différentes des milieux ruraux versus le pôle centre de Rimouski, l'esprit de partage et la collaboration entre les milieux est à maintenir, consolider et bonifier pour en faire profiter tout le territoire;
- Considérant la diversité de la jeunesse - adolescents, jeunes adultes, étudiants, travailleurs, jeunes parents, etc. - les municipalités devront demeurer proactives, innover dans leurs initiatives et s'adapter aux réalités des jeunes qui évoluent rapidement;
- Considérant le souhait de les impliquer dans la mise en œuvre de cette politique jeunesse, les municipalités devront encourager le principe par, pour et avec les jeunes dans l'implantation de projets, actions ou programmes en lien avec leurs besoins;
- Considérant que les jeunes sont les acteurs de l'avenir de nos municipalités, ces dernières devront considérer l'impact possible sur la jeunesse dans la mise sur pied de tous les projets ou règlements;
- Considérant le défi de rejoindre les jeunes et les retombées des actions entreprises par les municipalités pour ces derniers, les municipalités devront déployer des efforts continus et assidus de communication adaptée auprès d'eux, tant dans la forme que dans le contenu.

CONCLUSION

En collaboration avec la MRC de Rimouski-Neigette, la mise en œuvre de cette politique relèvera des équipes municipales. Chacune veillera à l'application de ses orientations par l'entremise de son plan d'action porteur du développement de la jeunesse. Un comité de suivi de la politique jeunesse sera mis sur pied et sera formé de deux représentants jeunesse, d'un élu, d'un représentant de COSMOSS Rimouski-Neigette et d'une représentante de l'URLS. Il est coporté par la conseillère en développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette et une coordonnatrice à la vie communautaire de la Ville de Rimouski. Ce comité se rencontrera trois fois annuellement pour suivre l'avancement des plans d'action et pour voir à leur actualisation.

La réalisation de cette politique jeunesse intermunicipale constitue donc un premier engagement pour la rétention des jeunes dans la région ainsi que la démonstration de la volonté commune des municipalités à rapprocher les jeunes de leurs décisions. Elle propose des orientations qui mèneront à des actions concrètes pour les jeunes de 13 à 30 ans et ce, dans une perspective à court, moyen et long terme.

Nous souhaitons remercier chaleureusement et sympathiquement, tous les participant de la consultation jeunesse, les équipes municipales, les maires, les conseillers et COSMOSS Rimouski-Neigette, qui auront tous permis de définir les priorités et de mener à terme ce projet

- LES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL DU PROJET 13-30



